

SCHIEVER DISTRIBUTION Hyper U rappelle Filet de loup conditionné sous-vide en magasin

- Noms des modèles ou références concernés : **Filets de loup conditionnés par deux sous-vide en magasin, poids 200g environ**
- Marque : **Aucune**
- Lot S 497746
- Date limite de consommation **02/11/2025**
- Conditionnements : **Conditionnement par deux pour environ 200g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 28/10/2025 au 01/11/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Filets de loup conditionnés sous-vide en magasin et vendus en libre-service**
- Zone géographique de vente : **Farébersviller (Moselle)**
- Distributeurs : **Hyper U de Farébersviller**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Taux de listeria supérieur à la norme**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listérose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listérose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 7 décembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0387004750**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre